



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de  
**BAUDRIERES**

71370 Saône et Loire

Séance du 1<sup>er</sup> mars 2016

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Céline BESSONNAT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Francelyne BADOT – Sandrine AUGÉAT – Sylvie SAUNIER – Céline BESSONNAT

Mm Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Yves LOMBARD – Pierre-Jean MONIER

Absents excusés: Mme Françoise JEANDOT pouvoir Claudette TISSOT – Mme Danielle JOUSSELIN pouvoir Cédric DAUGE – M Vincent NICOT

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 2 février 2016 en précisant la remarque faite par Yves LOMBARD lors de ce dernier conseil, concernant la vitesse excessive sur le hameau de Tenarre. Il est spécifié que le radar pédagogique sera placé sur la RD 933 ou sur la RD 160, route de Saint Vincent à la sortie de Baudrières ou autres lieux si nécessaire.

## COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2015 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide les résultats du budget communal 2015, les chiffres étant conformes aux résultats du trésorier de Sennecey Le Grand soit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	690 545.78€	250 385.54€
Recettes	787 253.88€	226 353.10€
Excédent 2014	474 714.77€	54 712.97€
Résultats 2015	571 422.87€	30 680.53€

## COMPTE DE GESTION COMMUNE 2015 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide le compte de gestion de la commune 2015 identique en recettes et en dépenses pour les 2 sections avec le compte administratif de la commune 2015.

## COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2015 :

Le Conseil valide les résultats 2015 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	12 554.95€	7 013.02€
Recettes	13 112.30€	18 907.29€
Excédent 2015	557.35€	11 894.27€

## COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2015 :

Le Conseil valide le compte de gestion assainissement du trésorier de Sennecey le Grand identique en recettes et en dépenses aux résultats du compte administratif assainissement 2015.

#### RENOUVELLEMENT CONTRAT AIDE :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement pour 12 mois du contrat aidé (CUI-CAE) d'un employé communal aux nouvelles conditions : 26 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 sachant que le taux d'aide émanant de l'Etat est fixé à 75% sur 20h.

#### RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE EN CDD DE DROIT PUBLIC :

M le Maire propose de recruter un employé (actuellement en contrat aidé) en contrat à durée déterminée d'un an. Le Conseil valide la signature de ce contrat de 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

#### FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) :

Le Conseil décide d'allouer une participation financière au FSL pour l'année 2016, soit 0.35€ par habitant. M le Maire rappelle que le FSL permet d'accorder des aides telles que dépôt de garantie, cautionnement etc... La dépense correspondante sera inscrite au budget 2016.

#### CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE :

Le Conseil accepte le renouvellement de la convention « transport scolaire » conclue avec le département de Saône et Loire, et arrivant à échéance le 15 août 2016.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Communauté de Communes :
  - Fusion : pas d'avancée pour l'instant. La réponse du Préfet sera donnée fin mars
  - PLUI : marché lancé – 14 entreprises ont retiré les dossiers
  - Voirie : un budget plus important sera proposé pour 2016.
- Extension du salon de coiffure : 3 architectes ont été retenus en Commission d'appel d'offre. Les travaux pourraient commencer début septembre 2016 pour se terminer en mars 2017.
- Participation citoyenne : la convention a été signée le 19 février en présence du Sous-Préfet, du capitaine de gendarmerie, des 7 référents et des représentants de la caisse locale du Crédit Agricole. Une commande de 15 panneaux est en cours (une subvention de 1500€ est accordée par le Crédit Agricole pour cet achat).
- SYDESL : Suite au projet de construction d'une stabulation laitière, une demande de raccordement au réseau a été faite auprès du SYDESL. Une extension est nécessaire. Le coût des travaux sera facturé directement au demandeur.
- Exonération Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 2015 : Dans le cadre du plan de soutien à l'élevage, une demande d'exonération de cette taxe a été faite par les agriculteurs auprès des services fiscaux de Saône et Loire. Un courrier de soutien de cette mesure sera envoyé, sachant que le coût de ces dégrèvements n'impactera pas les recettes communales, il est directement pris en charge par l'Etat.
- Bilan énergétique des bâtiments communaux : il est en cours de réalisation. M Cordelier (ATD) se propose de le présenter lors d'un prochain conseil.

Claudette TISSOT informe le conseil que :

- La prochaine réunion du CCAS est prévue le lundi 11 avril
- La commission des impôts se réunit jeudi 3 mars

Jean-Patrick BROUX signale que :

- La commune a reçu la confirmation pour l'obtention d'une subvention de 25 000€ de l'Agence de l'eau pour l'aménagement de la zone humide.
- Les employés municipaux ont réalisé 8 bancs qui seront posés sur les sentiers de randonnée
- La commission bâtiment s'est réunie. Le ravalement de la façade de l'ancienne école est prévu. Il est proposé d'aller voir sur site le rendu de différents produits pour résoudre le problème de salpêtre.
- Les entreprises pour les travaux de l'Agence postale sont retenues. Ils débiteront cet été.

Josette CHAUTARD :

- Présente la demande de subvention du directeur de l'école pour le projet « danse » du RPI (intervention de 2 danseuses professionnelles). Il est décidé de maintenir la subvention de 10€ par élève de Baudrières prévue pour les sorties scolaires ou autres besoins.
- Rappelle la participation de la commune au pot de départ des boulangers Alice et Jean-Pierre CICALA dimanche 6 mars à la salle polyvalente. Les successeurs Anthony et Anne-Sophie GROSBOIS seront accueillis.

Dates à retenir :

- Journée BD à la bibliothèque samedi 5 mars
- Commission finances le 15 mars à 19h
- Commémoration au monument le 19 mars
- Prochain conseil le 29 mars à 20h00.

Le Maire, Cédric DAUGE.